

Séance Du jeudi 7 juillet 1925.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Aimond, Amic, Astier, Beauvisage, Bérard, Chastenet, Chautemps, Donner, Dupont, Maurice Faure, Lucien Hubert, Jeanneney, Loustics, Noël des Croix, Perchat, Peronnat, Steeg, De Selves, Albert Gérard, Chierzy, Ewittlot.

M. le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du Président de la Société des abattoirs de Paris relative au projet de loi autorisant l'acquisition de viandes frigorifiées.

Il fait ensuite connaître à la commission que M. le ministre des affaires étrangères lui a prié de faire voter par le Sénat le plus tôt possible le projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire pour le paiement de la valeur de cargaisons appartenant à des neutres et dont l'achat est reconnu nécessaire.

M. Chautemps est invité par M. le Président à déposer sur le bureau du Sénat

le rapport que M. Tenouvier a lu à la commission sur le projet en question.

M. Willis-Lacroix entretient la commission de la location faite par l'Etat d'un hôtel aux Champs Elysées pour recevoir les services du sous-secrétariat de l'artillerie qui vient d'être créé. Il voudrait connaître l'organisation de ce sous-secrétariat comparée à celui de l'ancienne direction et tiendra la commission des finances au courant, jour par jour, de cette question.

M. le rapporteur général rectifie certains renseignements que M. Willis-Lacroix vient de donner et lit à ce sujet un article du Journal Le Temps intitulé « Une installation défectueuse ».

M. M. Jeanneret, Doumer, Astier, Albert Gérard présentent successivement des observations sur cette même question.

M. Gérard insiste surtout sur la nécessité de faire cesser le plus tôt possible le scandale qui se continue sur l'emploi de automobiles réquisitionnés militairement et qui servent à toute autre chose qu'à l'armée. Il voudrait que l'on demandât au ministre de la guerre de prendre une décision radicale à ce sujet.

M. Noëllies - du Croix répond qu'il portera, s'il le faut, la question à la tribune.

L'honorable membre s'explique ensuite sur l'affaire Louis Dreyfus et la suite qu'il conviendrait de lui donner et sur le questionnaire très complet qu'il a adressé au Gouvernement sur l'illégalité de traitement vraiment scandaleuse qui existe entre ~~les~~ des hommes employés à des travaux très dangereux pour lesquels on ne leur donne qu'un sou par jour et d'autres qui, sans courir les mêmes dangers, reçoivent un salaire relativement élevé.

Des observations sont ensuite échangées sur la question du cumul de la solde des parlementaires qui sont sur le front avec leur indemnité parlementaire, à la suite d'une discussion à laquelle prennent part M. Noëllies - du Croix, Petitjean, Emancipé Faure, De Selves et le Président, la commission décide que des renseignements sur cette question seront demandés au Gouvernement.

La séance est levée à 3 heures 1/2.